

## Déclaration de politique

# « Gestion Forestière Responsable »

**LA SOCIETE MOKABI EST UNE ENTREPRISE RESPONSABLE EN MATIERE D'AMENAGEMENT, D'EXPLOITATION ET DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE DES BOIS AU CONGO.**

Aussi, la société MOKABI s'engage en matière de gestion forestière responsable et de transformation industrielle à :

1. **Mettre tout en œuvre pour se conformer aux exigences** légales nationales et internationales, ainsi qu'aux Principes et Critères de l'APV-FLEGT Congo,
2. **Assurer la traçabilité de la chaîne de production**, vendre et acheter des bois légaux et être en mesure d'apporter la preuve de la légalité du bois,
3. **Prévenir les pollutions** en mettant un accent sur la formation de son personnel et en utilisant des techniques et procédés nécessaires pour empêcher, réduire et maîtriser la création, l'émission ou le rejet de tout type de polluants et déchets,
4. **Gérer de manière responsable les concessions forestières** qui lui sont attribués en mettant en œuvre les actions inscrites dans les plans d'aménagements agréés, notamment en respectant les clauses contractuelles établies pour le développement local, en protégeant les sites sensibles ou à fort potentiel écologique, et en contribuant au bien-être des travailleurs et de leur famille,
5. **Connaître et respecter les droits légaux et coutumiers** des communautés locales présentes à l'intérieur des zones attribuées,
6. **Veillez à l'amélioration continue** de l'ensemble de ses opérations afin d'obtenir en permanence la minimisation des impacts négatifs de ses activités forestières et industrielles sur l'environnement, la santé, la sécurité et la maximisation des impacts positifs sur le développement socio-économique,
7. **Mener des audits rigoureux de conformité** de l'ensemble des opérations à cette politique, mesurer les progrès dans les performances environnementales, de santé, de sécurité et de gestion forestière,
8. **Revoir cette politique** lorsque nécessaire, lors d'une revue de direction
9. **Communiquer ses objectifs** à tous les niveaux et postes, et pour cela toute l'équipe d'encadrement veille à ce que chaque intervenant interne ou externe soit conscient de ses responsabilités et devoirs en ce qui concerne l'impact de son activité sur la santé, la sécurité et la préservation de l'environnement,

La Direction met en place les ressources humaines, les compétences spécifiques, les infrastructures organisationnelles, les ressources technologiques et financières nécessaires à la mise en œuvre, la tenue à jour et l'amélioration de son Système de Management Intégré de la Qualité et de l'Environnement.

Fait à Lola, le 06 janvier 2014

La Direction Générale MOKABI

